

ACTES DU SEMINAIRE DE BIRON du 30 Mars 2016

Le citoyen est, aujourd'hui de plus en plus actif dans tous les compartiments de notre société : Financement participatif, habitat, chantier, marketing, web, journalisme, les sciences participatives n'échappent pas à cette soif d'agir en direct. Cette tendance est aussi soutenue par les moyens technologiques aujourd'hui mis à notre disposition, comme le GPS, les appareils photos embarqués... qui permettent d'améliorer considérablement la récupération, la traçabilité, le stockage et le traitement de l'information.

De son côté, le Conseil départemental conduit une action volontariste de préservation de son patrimoine naturel et paysager. Cette ambition se décline sous plusieurs facettes comme l'amélioration de la connaissance, la préservation et la gestion d'espaces naturels, la valorisation de son patrimoine. En 10 ans, les opérations d'amélioration de la connaissance ont permis de combler un retard structurel et de mieux appréhender les enjeux de la biodiversité notamment. Il n'en reste pas moins que le chantier reste immense. Dans ce contexte, en quoi le public peut-il apporter son concours ? Dans quel domaine ou sur quel territoire plus particulièrement ?

Enfin, le Département conduit une politique d'éducation à l'environnement qui s'appuie notamment sur les partenaires associatifs, soit de manière directe (programmes co-construits annuels), soit indirecte via le Projet éducatif départemental et l'offre pédagogique aux jeunes (collégiens prioritairement) ou via les projets de territoire (collectivités, syndicats...). Cette politique demeure de la compétence du Département qui le réaffirme dans son projet de nouveau modèle départemental en cours de construction. Ré-initier les citoyens à l'observation et à la pratique scientifique, mobiliser et fidéliser les communautés éducatives et naturalistes du territoire, faciliter et soutenir le développement des projets scientifiques et techniques auprès des publics (tout au long de la vie) fait aujourd'hui partie des objectifs de cette politique. Est-ce que le fait de participer à une action de sciences participatives peut concourir à infléchir les comportements à l'égard de notre environnement ? Quel doit être le rôle du département et son niveau d'implication ? Voici quelques questions posées en introduction de cette session de travail.

Cette journée a donc été placée sous une double ambition :

1. **PARTAGER** : des informations et des expériences autour des sciences participatives
2. **DEGAGER** des pistes, des chantiers pour le territoire et pour l'Institution départementale.

SYNTHESE DES ATELIERS

ATELIER 1 : « POUR QUI ET POURQUOI LES SCIENCES PARTICIPATIVES SONT-ELLES FAITES ? »

Animateur : Lionel Defranoux, Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)

Rapporteur : Gwenaëlle PLET, LPO Réseau Education Pyrénées Vivantes

Cet atelier a rassemblé une quarantaine de personnes. Il s'est déroulé en deux parties. D'abord une présentation des intervenants (de l'Etat, scientifique, paysagiste, enseignant/chercheur...) et l'intégration des sciences participatives dans leur quotidien. Ensuite, par petits groupes, l'animateur a questionné les participants sur les freins, les opportunités et les recommandations à délivrer au Conseil départemental.

Si tous les intervenants ont illustré le fait que les programmes de Sciences participatives privilégient la relation entre **le scientifique et les contributeurs** au sens large, les discussions ont révélées qu'il y a parfois des divergences de vues ou d'intérêt (Associations de protection de la nature et aménageur). De ce fait, il a été mis en avant la nécessité de trouver un compromis entre l'effort de rigueur posé par la communauté scientifique et le niveau d'implication du contributeur : qu'il soit du registre du plaisir ou de l'acquisition de connaissances. De plus, lorsque les dispositifs rencontrent la motivation du (des) public(s), l'« expérience commune » doit être respectée. Par ailleurs, des interrogations quant au marché de la donnée, de nature privée et/ou publique, sont posées notamment dans le contexte de l'open data.

Les Jeunes

Quand on questionne le « pour qui ? », **les jeunes** sont les premiers cités. Pour les participants - enseignants, animateurs, naturalistes, institutionnels - les Sciences participatives sont identifiées comme un moyen pour recréer des liens distendus avec la nature. Elles permettent d'installer la démarche scientifique « observer, questionner et se questionner, tester, respecter un protocole » notamment dans les programmes scolaires. Elles sont également un moyen d'approcher les enjeux locaux dans un contexte plus global. Il s'agit bien de trouver l'engagement du jeune.

Les enseignants, les animateurs... sont reconnus comme les vecteurs indispensables à la mise en lien du jeune avec les dispositifs. Les enseignants ont relevé la possibilité d'inclure ces démarches scientifiques dans les projets existants, dans les nouveaux programmes (EPI) ou dans les enseignements professionnels (agriculture). En tant que programme développé par le MNHN au niveau national, Vigie Nature Ecole a été identifié comme dispositif possible de par les outils pédagogiques et les contributions centralisées.

Parmi les difficultés relevées, citons que les enseignants volontaires ne sont pas automatiquement des naturalistes. De plus, l'existence d'une offre pléthorique de programmes implique de savoir se repérer. Il faut donc envisager des formations et des appuis de communication. Enfin, réduire la démarche à une année scolaire érode la dynamique, le processus d'évaluation et le suivi dans la durée.

Le groupe propose de retrouver sur le site « le64.fr », une application qui recense les opérations de sciences participatives adaptées au département. Le Département pourra mobiliser des partenariats spécifiques de l'Education pour promouvoir les actions protocolées. Par ailleurs les programmes d'éducation à l'environnement co-construits, tel que l'Ecoparlement des jeunes des Pyrénées-Atlantiques, devraient facilement intégrer ces démarches.

Le Grand-public

Les participants ont indiqué qu'il y avait tout lieu de faire un choix, de sélectionner un thème qui fasse sens sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques. Celui de l'étude des effets du changement climatique a été proposé comme sujet intégrateur d'opérations de sciences participatives et fédérateur pour les partenaires. Le public des scolaires mais également le **Grand public** est concerné.

Les freins cités sont cependant nombreux pour obtenir l'adhésion du citoyen : le manque d'accessibilité du monde scientifique (langage, médiation scientifique), l'autocensure devant les connaissances personnelles, l'opacité de l'offre... et la difficulté de fidéliser (motivation).

Le groupe met en avant la nécessité de communiquer et donc de disposer d'une application qui recense les opérations de sciences participatives adaptées au département. Afin de garantir le succès des démarches participatives, il préconise d'associer communication et animation. Il s'agira d'une part de communiquer sur l'existence et l'intérêt des dispositifs pour recruter des contributeurs, et d'autre part de maintenir la mobilisation et valoriser les données collectées en organisant des rencontres physiques entre contributeurs, entre contributeurs et scientifiques ... Cette communication devra être accompagnée par la mise en place de témoignages et de retours d'expériences vécues par les contributeurs volontaires. Les réseaux associatifs, les collectivités sont identifiés pour inclure les sciences participatives sur des évènements, journées, rencontres... tels que les portraits de quartier.

Les Acteurs Socio-professionnels

Pour les **acteurs socio-professionnels**, l'enjeu du paysage a été proposé. L'Atlas des paysages est perçu comme un outil de capitalisation des expériences communes du paysage. Son élaboration est associée au recueil de témoignage du profane dans les usages qu'il réserve à son espace.

L'Atlas départemental des paysages existant pourrait être actualisé en recourant à des méthodes intégrant une participation des usagers. Le groupe insiste d'une part sur la nécessité de co-construire la méthode, d'autre part de faire appel aux spécialistes des sciences humaines.

De plus, les organismes socio-professionnels sont identifiés par le groupe comme vecteurs pertinents pour la diffusion des démarches de sciences participatives. D'une part les professionnels du tourisme peuvent être relais de communication, d'autre part les forestiers, les apiculteurs, les agriculteurs... sont reconnus comme des ambassadeurs possibles sur différents observatoires. Par ailleurs des collaborations entre acteurs (montagne, spéléologie, association..) et scientifiques peuvent être envisagées.

L'Etat et les Collectivités

L'état et les collectivités sont confrontés à « l'effet ciseau » marqué par une réduction marquée des budgets consacrés à l'environnement et dans le même temps, un accroissement des besoins de connaissance sur le patrimoine naturel (TVB, études d'incidences...).

La question posée est de savoir comment le Département s'inscrit dans cette remontée d'informations au travers de son SIG, de son application Nature 64.

Les gestionnaires d'espaces du département ont souhaité poursuivre les rencontres du réseau départemental afin d'échanger sur ces sujets et partager les expériences. La problématique du « moustique tigre » est un chantier possible. Le Département est légitimé pour animer et réunir le réseau des gestionnaires.

ATELIER N°2 : « COMMENT S'APPUYER SUR LES SCIENCES PARTICIPATIVES ? »

Animateur : Hervé Cazenabe, Graine Aquitaine

Rapporteur : Fr.-Xavier Cuende, Institution Adour

Les échanges dans l'atelier ont principalement porté sur la question « comment faire participer ? ». Peut-être du fait que la majorité des structures représentées dans l'atelier n'avait pas ou peu d'expérience dans la pratique de programmes de SP, ou pas de projet spécifique dans ce domaine, le groupe n'a pas fait émerger de propositions concrètes de sujets sur lesquels s'engager dans des SP dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

Motiver la participation (« commencer ») :

Susciter l'intérêt initial de futurs participants à un programme de SP semble souvent reposer sur des éléments subjectifs : l'intérêt personnel pour une espèce ou un groupe d'espèces (emblématiques, rares, etc.), pour un territoire auquel on se sent attaché, pour l'évaluation d'une gestion à laquelle on contribue ; voire — et cette motivation n'est pas moins légitime — par militantisme (ex : participer à des inventaires naturalistes pour prouver la richesse d'un secteur susceptible d'être impacté par un projet d'autoroute, de barrage, etc.).

Une des difficultés est d'arriver à attirer des contributeurs qui ne relèvent pas des réseaux déjà établis (associations naturalistes, etc.). Il peut s'agir, par exemple, d'attirer vers des sciences participatives des personnes qui ont déjà le goût de l'observation (ex : photographes animaliers ou botanistes) et qui pourraient être amenées à devenir contributrices.

Outre le fait de souhaiter contribuer à l'acquisition de connaissances dans l'intérêt général, un participant pour y trouver l'intérêt du développement de ses propres connaissances et compétences (naturalistes, méthodologiques, etc.).

Un équilibre subtil est à trouver dans la complexité du protocole : trop simpliste, il peut donner l'impression au contributeur de ne pas participer à une « vraie recherche scientifique » ; trop complexe, il peut rebuter les candidats.

Pérenniser la participation (« continuer ») :

Démontrer d'éventuelles tendances d'évolution de populations animales ou végétales, de paysages, etc., nécessite de disposer d'informations en nombre suffisant et sur une échelle de temps longue (parfois plusieurs décennies). Dans le cas particuliers des SP, il faut donc arriver à susciter l'intérêt du participant dans la durée, pour s'assurer de la pérennité de sa participation ; sinon, il convient de s'assurer du bon renouvellement des participants au cours du temps.

Or, après l'enthousiasme des premiers temps de contributions, souvent synonymes de découvertes personnelles, une lassitude peut survenir face à la routine des suivis (prospection des mêmes lieux, contact des mêmes espèces, etc.).

La fidélisation d'un participant peut passer par des points simples, comme la reconnaissance de sa participation (ex : accusé de réception de ses contributions, mention de son nom dans une liste de contributeurs, remerciements périodiques).

Les retours d'expérience montrent aussi que les participants tiennent à recevoir des « retours » de données traitées. Cette attente se confronte à des difficultés de plusieurs niveaux, comme le délai parfois long — et souvent incompressible — entre la collecte des données, leur traitement, et leur publication, ou encore l'échelle du rendu final, dans lequel les données collectées « localement » n'apparaissent parfois plus de manière différenciée (ex : un programme de SP qui n'est pas destiné à une analyse de tendances locales).

Il semble toutefois opportun de répondre, chaque fois que possible, aux attentes des participants qui souhaitent des retours, en particulier sous la forme de mise en perspective de « leur » territoire dans le temps (évolution des indices suivis grâce au programme de SP) et dans l'espace (par rapport aux autres territoires participant au programme).

Encourager la participation (« animer »)

Les retours d'expérience insistent sur le ressenti (majoritaire ?) des participants — naturalistes, ciblés, grand public — à des programmes de SP, d'une « distance » (géographique, pratique, « intellectuelle ») entre les chercheurs et les contributeurs. Réduire cette distance, ressentie ou réelle, est essentiel à l'obtention et à la pérennisation de la participation des contributeurs.

Des structures peuvent y aider, qu'elles relèvent du monde du bénévolat (associatif) ou du monde professionnel (associatif ou non) : groupes naturalistes, structures d'éducation à l'environnement, établissements de formation, collectivités, etc. En relais local du programme de SP, elles peuvent apporter un encadrement de proximité (méthode, animation, etc.), propice à la fidélisation.

NB : le fait que ce point sur la participation de structures-relais locales ait été souligné par les participants à l'atelier découle probablement du fait que c'est ce type de structures qui composait majoritairement l'atelier.

Quelques conseils à l'usage des porteurs de projets :

La définition claire des objectifs du programme scientifique est un préalable nécessaire à la définition, entre autres, du protocole de recueil des données, des méthodes de leur traitement, et de la forme de présentation des résultats.

Par ailleurs, même si certains aspects ne concernent pas directement la pratique des personnes ou groupes qui s'engageront dans un programme de sciences participatives (SP), ils sont à prendre en compte dès l'élaboration du programme : gestion, partage et traitement d'un volume important d'informations parfois hétérogènes malgré un protocole commun ; validation et/ou traitement de données parfois incertaines (ex : mauvaise identification d'espèce conduisant à un « faux positif » dans un inventaire »).

Poser clairement le « pourquoi / pour quoi » et le « pour qui » est également nécessaire à clarifier, notamment à destination des personnes ou groupes qui participeront au programme, ce qui peut — ou ne peut pas — être attendu comme résultats de ces recherches. Ceci peut être un facteur influençant la motivation pour participer à un programme de SP.

PROPOSITIONS

Au vu de ces échanges, quelques pistes techniques sont à travailler afin de les proposer aux élus départementaux sur les bases suivantes :

- Les sciences participatives apparaissent réellement comme une action porteuse d'espoir ; d'une part pour améliorer la connaissance de l'environnement ; d'autre part pour contribuer à changer le comportement de nos concitoyens à l'égard de la biodiversité.
- L'idée de créer, *ex nihilo*, un programme de sciences participatives sur le territoire départemental est exclue.
- Le Département apparaît légitime pour jouer un rôle de relai en assurant la promotion des opérations existantes de sciences participatives, sur son territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS (NON EXHAUSTIFS) :

- Augmenter le nombre d'observ'acteurs dans le 64,
- Augmenter le nombre d'opérations de Sciences Participatives engagées dans le 64,
- Améliorer la couverture territoriale,
- Améliorer le suivi dans le temps des indicateurs,
- Miser sur les jeunes,
- Tisser des liens entre la société civile et le monde de la recherche, de l'enseignement supérieure (UPPA),

ACTIONS POSSIBLES :

1. Transférer régulièrement les informations sur les sciences participatives, auprès du public présent lors du séminaire en créant un groupe d'échange technique,
2. Mettre à disposition un outil informatique permettant une consultation facilitée pour le grand public, des opérations existantes de sciences participatives sur son territoire,
3. Assurer la promotion des opérations de Vigie Nature Ecole portées par le MNHN, auprès des scolaires de primaire et du secondaire. Mettre l'accent sur la restitution : donner du sens à l'engagement de l'élève citoyen et acteur de son environnement.
4. Se faire le relai des opérations de sciences participatives auprès d'organismes sociaux professionnels comme les forestiers, les apiculteurs, les agriculteurs d'une part ou tisser des collaborations entre associations (montagne, spéléologie..) et scientifique d'autre part
5. Organiser en 2017, les 24 h de la biodiversité sur une commune candidate dans le département,
6. Mettre en place une veille citoyenne sur l'extension du moustique tigre sur le 64, en 2016,
7. Promouvoir la participation des habitants dans le cadre de la révision future de son atlas des paysages,
8. Assurer le financement de quelques opérations de sciences participatives dans le cadre de programmes régionaux de recherches scientifiques.

Les participants ont souhaité être informés de la liste des présents (coordonnées mail), reconduire des rencontres associant spécialistes et néophytes.

Source de données :

- <http://www.naturefrance.fr/sciences-participatives/le-collectif-national-sciences-participatives-biodiversite>
- <http://www.sciences-participatives.com/>
- Rapport Les sciences participatives en France, 4 février 2016

